**Organisation des Nations Unies pour le développement industriel**

Distr. générale
30 mai 2023
Français
Original : anglais

**Conseil du développement industriel**
**Cinquante et unième session**
Vienne, 3-6 juillet 2023
Point 7 de l'ordre du jour provisoire
**L'ONUDI et le Programme de développement durable à l'horizon 2030**

# L'ONUDI et le Programme de développement durable à l'horizon 2030

## Rapport du Directeur général

Le présent document fournit des informations sur la contribution de l'ONUDI au Programme de développement durable à l'horizon 2030, conformément aux résolutions GC.15/Res.1 et GC.16/Res.2 de la Conférence générale ainsi qu'à la conclusion 2016/6 du Comité des programmes et des budgets et à la décision IDB.44/Dec.9 [par. e) i)] du Conseil du développement industriel.

## I. Aperçu général

1. De nombreuses crises menacent de réduire à néant les progrès accomplis par l'économie mondiale dans la réalisation des objectifs de développement durable. Partout dans le monde, les économies et les humains souffrent des conséquences de la pandémie de COVID-19, des conflits et des guerres, de la hausse de l'inflation et du ralentissement du développement économique, du durcissement des conditions monétaires et financières, du fardeau que fait peser une dette insoutenable et de l'intensification de l'urgence climatique.

2. Dans son rapport sur l'état d'avancement de la réalisation des objectifs de développement durable, axé sur un plan de sauvetage pour les peuples et la planète, le Secrétaire général constate qu'à mi-parcours de l'échéance de 2030, seules 12 % des cibles pour lesquelles des données sont disponibles sont en passe d'être atteintes. Il observe, pour près de la moitié des cibles, un retard modéré ou important dans leur réalisation, malgré des progrès, et pour environ 30 %, une absence d'évolution, voire une régression par rapport aux valeurs de référence de 2015.

3. Si l'absence de progrès dans la réalisation des objectifs de développement durable est universelle, il est évident que ce sont les pays en développement et les populations les plus pauvres et les plus vulnérables qui pâtissent le plus de cet échec collectif.

Pour des raisons de durabilité, le présent document n'a pas été imprimé. Les membres des délégations sont priés de bien vouloir se référer aux versions électroniques de tous les documents.

V.23-09639 (F) 040723 050723

Merci de recycler

4. La situation actuelle et les crises récentes nous rappellent que tous les pays et toutes les sociétés dépendent du bon fonctionnement des systèmes de production économique et industrielle mondiaux. Un développement industriel inclusif et durable peut contribuer directement et indirectement à la réalisation des objectifs de développement durable d'ordre économique, social et environnemental.

5. Le Programme 2030 et les 17 objectifs qu'il comprend continueront d'indiquer la voie à suivre à la communauté internationale, y compris à l'ONUDI, pour les prochaines années de la décennie d'action. Bien que l'orientation générale reste claire, le Secrétaire général invite instamment les gouvernements à s'engager de nouveau à prendre des mesures accélérées, soutenues et porteuses de changement afin de tenir la promesse des objectifs de développement durable.

# II. Suivi et examen au niveau mondial

6. Le forum politique de haut niveau pour le développement durable est le lieu propice au suivi et à l'examen du Programme 2030 au niveau mondial. Son édition 2023, qui se tiendra du 10 au 20 juillet sous l'égide du Conseil économique et social, sera l'occasion de mener un examen approfondi de l'état d'avancement de la réalisation des objectifs de développement durable n$^{os}$ 6, 7, 9, 11 et 17. Il ouvrira la voie au deuxième Sommet sur les objectifs de développement durable, qui se tiendra les 18 et 19 septembre 2023, sous les auspices de l'Assemblée générale.

7. Le processus d'examen de cette année, qui a également lieu à mi-parcours de l'échéance du Programme 2030, est donc important car il offre une occasion d'évaluer les progrès accomplis sur la voie d'un développement industriel inclusif et durable et de souligner l'importance de l'objectif 9 pour la réalisation du Programme 2030.

8. Chargée de produire des statistiques sur l'industrie dans le monde entier, l'ONUDI est l'organisme responsable de six indicateurs relatifs à l'industrie associés à l'objectif 9, un rôle particulièrement important cette année. À ce titre et en tant que membre de la Commission de statistique, l'ONUDI a contribué à l'élaboration du *Point sur les objectifs de développement durable* du Secrétaire général, du *Rapport sur les objectifs de développement durable*, du *Tableau récapitulatif des progrès vers les objectifs de développement durable* et de la base de données mondiale sur les objectifs de développement durable.

9. À l'invitation de la présidence du Conseil économique et social, le Conseil du développement industriel a entrepris d'élaborer un document intergouvernemental destiné à servir de contribution pour l'édition 2023 du forum politique de haut niveau pour le développement durable. Malgré cinq consultations informelles et de nombreuses réunions bilatérales, organisées sous la direction énergique de la présidence de la cinquantième session du Conseil, les États Membres ne sont pas parvenus à un consensus sur un texte.

10. Dans le cadre de l'examen thématique mondial de l'état d'avancement de la réalisation de l'objectif 9, le Département des affaires économiques et sociales (DESA) du Secrétariat de l'Organisation des Nations Unies (ONU) et l'ONUDI ont organisé, le 22 mars, une réunion d'experts pour faire le point sur les progrès accomplis. Cette réunion, qui s'est tenue immédiatement après l'édition 2023 du forum multilatéral sur la politique industrielle, selon des modalités hybrides, a rassemblé des spécialistes issus du monde universitaire, d'associations industrielles, de groupes de réflexion, du secteur privé, d'organisations internationales et d'organisations non gouvernementales, ainsi que des grands groupes et d'autres parties prenantes représentant les jeunes et les enfants, le monde agricole et les personnes handicapées. Ses conclusions seront prises en compte pour les préparatifs

de la session du forum politique de haut niveau pour le développement durable consacrée à l'objectif 9[1].

11. Au niveau régional, les commissions régionales de l'ONU ont organisé, avec l'appui du DESA, des forums régionaux pour le développement durable afin d'évaluer, dans les différentes régions, l'état d'avancement de la réalisation des objectifs de développement durable à l'examen. Ces forums ont eu lieu fin février à Niamey, mi-mars à Beyrouth, fin mars à Bangkok et à Genève (Suisse), et en avril à Santiago. L'ONUDI a soutenu ou dirigé l'élaboration de contributions de fond en vue de l'établissement de documents ou de la tenue de tables rondes, de manifestations parallèles et de sessions plénières sur l'objectif 9.

12. Au niveau national, 41 pays présentent des examens nationaux volontaires pour l'édition 2023 du forum politique de haut niveau pour le développement durable. Parmi eux, 27 sont des États Membres de l'ONUDI, 2 le feront pour la première fois, 39 pour la deuxième fois et 1 pour la troisième fois. Par l'intermédiaire de son réseau de bureaux hors Siège, notamment des différentes équipes de pays des Nations Unies, et par des interventions directes auprès des gouvernements, l'ONUDI a contribué à l'examen des progrès accomplis dans la réalisation de l'objectif 9.

13. L'édition 2023 du rapport sur le financement du développement durable, publiée le 5 avril 2023 à la veille du huitième forum sur le suivi du financement du développement, conclut que le renouveau actuel des politiques industrielles et les nouvelles approches en la matière offrent l'occasion de procéder à des transformations industrielles durables, à savoir de mettre en place les capacités de production nationales nécessaires à la transition vers des activités à faible émission de carbone, de créer des emplois décents, d'assurer l'égalité des genres et de promouvoir la transition numérique en même temps que l'augmentation de la productivité et la croissance économique. Si le nombre de pays adoptant des mesures de politique industrielle a plus que doublé entre 2009 et 2019, cette tendance est plus évidente dans les pays industrialisés, qui font souvent porter leurs efforts sur la transition verte. Le financement du développement n'est pas à la hauteur des besoins – croissants – des pays en développement, qui en dépendent pour la réalisation des objectifs de développement durable. Il est urgent d'agir pour stimuler toutes les formes de coopération internationale au service du développement et renforcer l'architecture financière internationale[2].

14. En particulier avec le chapitre thématique de l'édition 2023 consacré au financement d'une transformation industrielle durable, l'ONUDI a de nouveau apporté une contribution importante au rapport sur le financement du développement durable. Le lien entre ces travaux et l'examen de l'état d'avancement de la réalisation de l'objectif 9 lui a donné l'occasion de diriger ou de codiriger les sessions du forum sur le suivi du financement du développement consacrées à l'objectif 9 ainsi que les débats sur ce sujet menés par le Conseil économique et social en amont du forum politique de haut niveau pour le développement durable.

15. Une session thématique sur l'objectif 9 organisée lors de l'édition 2023 du forum de la jeunesse du Conseil économique et social et codirigée par l'ONUDI a fait avancer les débats sur la manière dont le potentiel des jeunes pouvait être exploité pour dynamiser la réalisation de l'objectif 9. Il a notamment été recommandé, à l'issue des débats, que les gouvernements et les acteurs internationaux du développement s'emploient en priorité à mettre en place des politiques inclusives qui aident les jeunes à acquérir les compétences et accéder aux ressources dont ils ont besoin pour participer à une industrialisation durable, aux activités d'innovation et à l'édification d'une infrastructure, et être les moteurs de cette action.

16. L'ONUDI a également continué à soutenir le forum de collaboration multipartite sur la science, la technologie et l'innovation au service de la réalisation des objectifs

[1] [Le lien vers le rapport suivra dès que celui-ci sera disponible. Pour l'instant, veuillez vous reporter à l'adresse suivante : https://sdgs.un.org/events/egmforsdg9.]

[2] https://developmentfinance.un.org/fsdr2023.

de développement durable – et plus particulièrement de l'objectif 9. Elle a profité de l'édition 2023 de ce forum pour réunir des partenaires et mettre en avant son travail, notamment dans le cadre de manifestations consacrées aux difficultés stratégiques qui entravent, à de nombreux points de vue, la contribution de la science, de la technologie et de l'innovation à l'accélération de la réalisation des objectifs de développement durable, ou encore aux facteurs propices à un changement en profondeur nécessaire pour préserver un monde centré sur l'humain et la nature.

17. L'Organisation jouera un rôle clef dans la session consacrée à l'objectif 9 qui se tiendra, le 12 juillet, dans le cadre de l'édition 2023 du forum politique de haut niveau pour le développement durable, car elle s'appuiera sur ses compétences techniques, sur les conclusions de la réunion du groupe d'experts sur l'objectif 9, et sur les contributions apportées aux forums régionaux sur le développement durable et aux précédents débats et sessions que le Conseil économique et social a consacrés à l'industrie, l'innovation et l'infrastructure.

18. Conformément à la décision IDB.50/Dec.6, l'ONUDI organisera une manifestation en marge de l'édition 2023 du forum politique de haut niveau pour le développement durable, qui portera sur l'action qu'elle mène pour aider les pays à revenu intermédiaire à atteindre l'objectif 9. En avril 2023, au moment de l'établissement du présent rapport, l'ONUDI a également entamé les préparatifs d'une manifestation parallèle destinée à faire progresser la transition vers des énergies durables et commencé à réfléchir, avec les partenaires concernés, à des manifestations sur la gestion durable de la chaîne d'approvisionnement ainsi que sur l'intelligence artificielle et les questions de genre.

19. Les conclusions de l'édition 2023 du forum politique de haut niveau pour le développement durable serviront de contribution pour le deuxième Sommet sur les objectifs de développement durable, qui est également la deuxième édition du forum politique de haut niveau sur le développement durable à se tenir sous les auspices de l'Assemblée générale, les 18 et 19 septembre 2023, à l'occasion de sa soixante-dix-huitième session.

20. Ce sommet, qui se tiendra à mi-parcours de l'échéance du Programme 2030, marquera le début d'une nouvelle phase d'accélération de l'action menée pour atteindre les objectifs de développement durable. Il vise à mettre en évidence les initiatives à fortes retombées, les politiques novatrices et les engagements fermes d'un large éventail de parties prenantes. Il a également un lien avec l'édition 2024 du Sommet de l'avenir.

# III. Notre Programme commun

21. Comme indiqué dans le document IDB.50/14, le Secrétaire général a publié le rapport intitulé « Notre programme commun » (A/75/982) pour présenter sa vision de l'avenir de la coopération internationale et une proposition pour accélérer la réalisation du Programme 2030.

22. Des préparatifs sont en cours en vue du Sommet de l'avenir de septembre 2024, qui aura lieu en parallèle de l'ouverture de la soixante-dix-neuvième session de l'Assemblée générale. Ce sommet est considéré comme une occasion unique de redynamiser l'action mondiale et de renforcer le système multilatéral et les cadres qui nous permettent d'avancer vers l'avenir que nous voulons.

23. Ce processus intergouvernemental est dirigé par la présidence de l'Assemblée générale, qui a nommé la Représentante permanente de l'Allemagne et le Représentant permanent de la Namibie auprès de l'Organisation des Nations Unies à New York cofaciliteurs du Sommet de l'avenir. Les États Membres mènent actuellement des consultations à New York, à la fois en vue de la réunion ministérielle

préparatoire, prévue pour le 21 septembre 2023, et de l'établissement du document final de l'édition 2024 du Sommet, intitulé « Un Pacte pour l'avenir »[3].

24. La réunion ministérielle sera l'occasion de définir des pistes, des modalités et des résultats concrets qui pourraient être présentés dans le document final. Il est prévu que les négociations sur le Pacte pour l'avenir se déroulent entre octobre 2023 et août 2024.

25. En application de la résolution 76/307, dans laquelle l'Assemblée générale lui a demandé de fournir des recommandations concises et orientées vers l'action, le Secrétaire général publie actuellement – entre mars et juillet 2023 – une série de notes d'orientation destinées à étayer les préparatifs intergouvernementaux. L'ONUDI a participé et contribué activement à l'élaboration de notes d'orientation clefs, plus particulièrement en tant que membre des groupes restreints chargés d'établir celles consacrées au Pacte numérique mondial et à une ONU 2.0, et elle est également représentée et active dans le groupe de travail du Groupe des Nations Unies pour le développement durable chargé de Notre Programme commun.

26. Le Pacte numérique mondial qui sera adopté lors du Sommet de l'avenir doit définir « les principes communs d'un avenir numérique ouvert, libre et sûr pour tout le monde ». La note d'orientation correspondante, dont l'élaboration a été dirigée par l'Envoyé spécial du Secrétaire général pour les technologies, a été publiée en avril. La contribution de l'ONUDI a été établie à partir des résultats des consultations tenues avec les États Membres lors du dialogue sur le développement du 26 janvier.

27. L'ONUDI continuera à soutenir les préparatifs du Sommet de l'avenir, ainsi que la mise en œuvre du Pacte qui y sera adopté, dans le cadre de projets concrets de coopération technique et de partenariats dans les domaines de l'intelligence artificielle et de l'espace mondial commun de données, axés en particulier sur la fabrication intelligente.

28. L'ONUDI contribue également aux travaux menés en faveur d'une ONU 2.0, notamment avec son laboratoire d'innovation, qui a été présenté à l'occasion d'une manifestation organisée le 2 mai 2023, en amont du forum de collaboration multipartite sur la science, la technologie et l'innovation au service de la réalisation des objectifs de développement durable, avec le concours de l'Allemagne, de l'Autriche, de l'Éthiopie et de l'initiative Global Pulse de l'ONU.

29. Les travaux susmentionnés revêtent une importance cruciale pour les années qu'il nous reste avant l'échéance de 2030 et dans l'optique d'un consensus politique au-delà de cette échéance. L'ONUDI se félicite donc du soutien apporté par les États Membres et leurs missions permanentes auprès de l'Organisation des Nations Unies à New York, qui soulignent l'importance d'un développement industriel inclusif et durable pour la réalisation des objectifs de développement durable, la mise en œuvre de Notre Programme commun et la sortie des crises mondiales actuelles et futures.

# IV. Mesure à prendre par le Conseil

Le Conseil est invité à prendre note des informations figurant dans le présent document.

[3] Les modalités proposées pour le Sommet de l'avenir figurent dans le projet de résolution A/76/L.87.